



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 30 octobre 2018
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 30 octobre 2018 dans les locaux de la DRIEE à 14h00.

Présents : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval (suppléante).
Étaient excusés : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Catherine Mir (suppléante) .

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 17 octobre 2018 :

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Le PV de la réunion du 17 octobre 2018 est approuvé.

2 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 4 décisions de cas par cas prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe (aucune décision de soumission à évaluation environnementale) qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

3 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Villabé (91),
- Cas par cas zonages d'assainissement : Gretz-Armainvilliers (77).

4 – Désignation d'un rapporteur pour un avis

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Désignation d'un rapporteur pour l'avis suivant :

- Projet de révision du PLU de Villeparisis (77) – niveau 2 : Judith Raoul-Duval.

5 – Retour sur les avis sur plan programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis adopté relatif à la révision du PLU de Pontault-Combault (77) qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

6 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à Jean-Paul le Divenah pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 8 novembre 2018 :

- ZAC de la Croix-Blanche (dossier autorisation environnementale unique) à Vigneux-sur-Seine (91) ; niveau 1 : Marie Deketelaere-Hanna
- Demande d'autorisation de recherche d'un gîte géothermique à Champs-sur-Marne (77) ; niveau 1 : Jean-Jacques Lafitte

- Forage d'un puits pétrolier à Vaucourtois (77) ; niveau 1 : Jean-Jacques Lafitte
- Forage d'un puits pétrolier à Bouligny (77) :niveau 1 ; Jean-Jacques Lafitte
- Parc éolien à Beaumont-du-Gâtinais (77) ; niveau 1 : Jean-Paul Le Divenah
- Régularisation d'une installation de traitement de surface à Evry (91) ; niveau 1 : Catherine Mir
- Projet de construction d'un entrepôt frigorifique à Trappes (78) ; niveau 1 : Catherine Mir

7 – Avis portant sur le projet de requalification du secteur Galliéni à Villeneuve-la-Garenne (92)

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant le projet de requalification du secteur Galliéni à Villeneuve-la-Garenne (92) est adopté.

8 – Avis portant sur le projet d'aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt (95)

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet d'aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt (95), est adopté.

9 – Avis portant sur la note de cadrage du PLU de Congis-sur-Thérouane (77)

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant le PLU de Marolles-sur-Seine (77) est adopté.

10 – Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- le projet immobilier « Mille Arbres » à Paris - 17ème,
- le projet immobilier « Ville multistrates » à Paris - 17ème,
- l'aménagement de la ZAE et le projet de deux entrepôts dans la ZAE Ablis-Nord II à Ablis et Prunay-en-Yvelines (78),
- l'ensemble immobilier rue Roguet à Clichy-la-Garenne (92),
- le projet immobilier Ile Seguin à Boulogne-Billancourt (92)

qui, après échanges, n'appellent pas d'observations de la part des participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Fait à La Défense, le 31 octobre 2018



Jean-Paul Le Divenah, président de séance